

**COMPAGNIE NATIONALE DES EXPERTS JUDICIAIRES EN  
FINANCE ET DIAGNOSTIC**

**Finance – Evaluation – Diagnostic – Fiscalité**

Siège administratif : 10, rue du Débarcadère – 75852 PARIS CEDEX 17

[www.cnejfd.org](http://www.cnejfd.org)

Le Président

Michel BERGER

12, rue Copreaux, 75015 PARIS

Tél. + 33 1.45.66.90.77

Mob. + 33 6.80.91.53.97

Email : [mic\\_berger@yahoo.fr](mailto:mic_berger@yahoo.fr)

**COMPTE-RENDU DE MANDAT**

Lors de l'AG du 8 décembre 2010, vous nous avez fait l'honneur d'élire le Bureau de votre Compagnie pour un mandat triennal qui arrive maintenant à son terme et, en ma qualité de Président, je vous rends compte de l'action menée, en incluant celle de Membres de la Compagnie qui ne siègent pas au Bureau, Philippe Campos, Gérard Mareuil, Agnès Piniot, Thierry Saint-Bonnet, Michel Tirouflet, que je remercie particulièrement vivement pour leurs contributions, d'autant qu'elles ont été multiples pour chacun d'entre eux.

Je ne peux citer ici tous ceux qui ont contribué à animer nos réunions par des interventions de grand intérêt, mais je les en remercie également très sincèrement.

Il a été tenu dix Bureaux et trois Assemblées Générales.

Nous avons:

- mené de nombreuses actions (I)
- et débattu du positionnement et de la stratégie de la Compagnie (II).

Ces points sont développés ci-après.

## **I ACTIONS**

### **I.1) Services aux Membres**

Nous avons recherché et apporté de l'information aux Membres sur tous sujets, notamment assurance, réglementation expertale, bulletins de l'IVSC, par de très nombreux courriels.

Nous avons animé un séminaire d'accueil et de perfectionnement qui a réuni le 22 juin 2011 Nouveaux et Anciens Experts dans une ambiance studieuse et confraternelle.

Nous avons régulièrement répondu aux demandes de conseils déontologiques et expertaux de Membres.

Dans le cadre de l'accueil des nouveaux Experts, nous avons chaque année représenté la Compagnie à la prestation de serment et au colloque annuel.

Nous avons assisté des Membres dont la taxation d'expertise était contestée, ainsi que des Membres poursuivis au civil ou au pénal.

Nous avons animé des travaux pratiques tous les ans dans le cadre du cycle de formation des Nouveaux Experts.

Nous avons tenu le site Internet de la Compagnie.

Deux Membres de la Compagnie sont également, à titre personnel, Membres du Comité paritaire assureurs-experts.

Plus généralement nous avons conduit toutes relations avec les assureurs et le courtier d'assurances.

### **I.2) Activités techniques**

Déjeuner-Conférence présidé par M le Président Villarubla, Premier Vice-Président du Tribunal de Commerce de Paris et M. Délégué aux Mesures d'instructions Lucquin le 5 janvier 2012.

Déjeuner-Conférence présidé par M. le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, M. Yves Lelièvre le 5 décembre 2012.

Déjeuner-Conférence par Madame le Président de la Chambre Bancaire et Financière de la Cour d'Appel de Paris, Madame Moracchini en 2013 (à venir le 6 décembre 2013) sur le thème "*Préjudice indemnisable lorsque la responsabilité d'un établissement bancaire est retenue au titre du soutien abusif et notion d'aggravation de l'insuffisance d'actifs*"

Conférence de M. le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre Yves Lelièvre sur la prévention des difficultés des entreprises et le rôle des Experts (14 octobre 2013.).

La normalisation internationale en matière d'évaluation (19 janvier 2011 - Conférencier externe: M. Michel Prada, Président de l'IVSC, ancien Président de l'AMF).

La médiation (18 novembre 2013 - Conférenciers externes: M. le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre Yves Lelièvre, Mathilde Vital-Durand de la Chambre de Commerce Internationale).

Réunion technique: les Commissariats aux apports, à la fusion et aux avantages particuliers (13 septembre 2011).

Réunion technique: les normes internationales de l'évaluation (17 février 2012).

Réunion technique: expertise et litiges fiscaux (24 avril 2012).

Réunion technique: la prime de risque (18 novembre 2013).

Groupe de travail sur l'évaluation irrévocable (5 réunions de 2011 à 2012).

Ces réunions ont donné lieu systématiquement à des remises d'attestations de formation (en cours pour les plus récentes) utiles pour vos réinscriptions sur les listes d'Expert.

Nous avons aussi développé un partenariat pour la formation à la médiation (été 2013).

### **I.3) Autres relations avec les Juridictions et avec les Magistrats**

#### Cocktail (co-organisé avec les Experts immobiliers)

Nous avons co-organisé un cocktail avec des Magistrats et des Avocats le 29 juin 2011 conjointement avec nos Confrères Experts Immobiliers.

#### Avis aux Juridictions pour la sélection des candidats Experts

Nous avons instruit chaque année des dizaines d'avis demandés par les Juridictions (de l'ordre de cent vingt au total sur la durée du mandat) pour la sélection des Candidats Experts sur dossier et sur interviews lorsque c'était estimé nécessaire.

La Compagnie a conservé le privilège d'être la seule consultée pour les spécialités D3.1 à D3.5 recouvrant la Finance, la Banque, l'Assurance ainsi que pour le Diagnostic d'Entreprises D7.

Mais de plus, nous avons obtenu au cours de notre mandat le privilège d'être la seule Compagnie consultée pour l'Evaluation d'Entreprises et de Droits sociaux, D2.

#### Promotion directe des Membres

Nous avons établi et diffusé auprès des Juridictions des listes structurées des Membres de la Compagnie,

- par spécialités expertales

et également en fonction, après enquête, de leurs souhaits quant à:

- la médiation

- la prévention des difficultés des Entreprises.

et, en complément, nous nous sommes efforcé de promouvoir vos profils spécifiques quand nous détectons des demandes correspondantes.

#### **I.4) Représentations confraternelles et autres liens externes**

Nous vous avons représentés aux Conseil du CNCEJ et aux Bureaux et Conseils de l'UCECAP et du CFECECAP (une trentaine de réunions sur la durée du mandat)

Notre compagnie a adhéré à la FFEE (Fédération Française des Experts en Evaluation) et indirectement de ce fait à l'IVSC (International Valuation Standards Council)

Nous avons constitué au sein du Bureau un Comité de coordination avec l'IVSC

Notre Compagnie et ses Membres ont participé à la 4<sup>ème</sup> Journée de l'évaluation, organisée par notre Consoeur Agnès Piniot en 2013.

Nous avons suivi une formation de formateurs à la dématérialisation des expertises pour préparer la Compagnie à cette mutation (29 et 30 janvier 2013)

#### **II DÉBATS SUR LE POSITIONNEMENT ET LA STRATÉGIE DE LA COMPAGNIE**

Quatre débats sont intervenus au sein du Bureau

1<sup>er</sup> débat: sur l'importance de la technicité dans notre approche de l'expertise; retenue après un débat assez vif;

2<sup>ème</sup> débat: sur la création d'une fonction de Déontologue, refusée par le Bureau contre l'avis du Président qui l'avait proposée;

3<sup>ème</sup> débat: sur un élargissement éventuel du champ de la Compagnie, abandonné;

4<sup>ème</sup> débat: sur l'opportunité de la recherche d'une fusion avec la Compagnie des Experts Comptables et/ou des Experts en gestion; débat seulement esquissé.

**En résumé:**

Nous avons axé notre action sur le développement de votre compétence en premier lieu par de multiples actions techniques et ceci régulièrement en liaison avec des Magistrats ou des Responsables du monde de l'expertise.

Nous avons fait porter notre communication auprès de donneurs d'ordres en valorisant votre compétence.

Nous nous sommes tenus à votre disposition et, le cas échéant, à vos côtés.

Fait à Paris le 28 novembre 2013,

Michel Berger  
Président de la Compagnie Nationale des Experts Judiciaires en Finance et Diagnostic